



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



DGEFP

S/direction des politiques de formation et du contrôle

Mission des politiques de certification professionnelle

Webinaire de la politique du titre

Agent magasinier

11 décembre 2024

Visio conférence

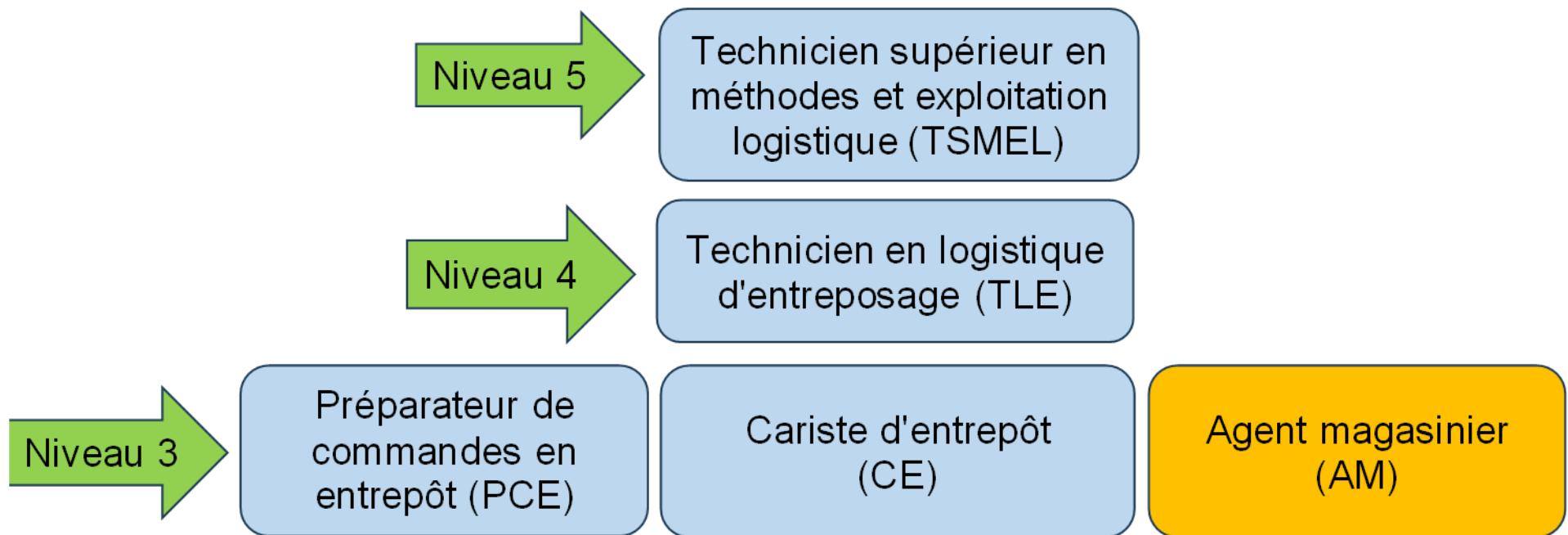
Sommaire

- Le titre professionnel
 - Le secteur
 - Les évolutions du secteur et leur impact sur le Référentiel Emploi Activités et Compétences (REAC)
 - Échanges
-
- Le Référentiel d'Évaluation (RE)
 - Échanges

Le titre professionnel

La filière

Entreposage - magasinage



Le titre professionnel

Arrêté de création : 12/02/2004

Publication J.O. : 22/02/2004

Le titre professionnel sous l'intitulé Agent magasinier est créé avec 3 activités types pour une durée de 5 ans.

Arrêté de réexamen : 07/08/2018

Publication J.O. : 15/08/2018

Date d'effet : 23/02/2019

Le titre professionnel comportant 2 activités types est révisé pour une durée de 5 ans.

Arrêté de prorogation : 10/01/2024

Publication J.O. : 16/01/2024

Date d'effet prorogation : 23/02/2024

Le titre professionnel est prorogé pour une durée d'un an.

Le titre professionnel agent magasinier – Niveau 3 - Millésime 10

Date de l'arrêté : 29/11/2024

Date de parution au JO de l'arrêté : 06/12/2024

Date d'effet de l'arrêté : 23/02/2025

Date d'échéance : 22/02/2030



Le titre professionnel

Données et statistiques du titre professionnel

Résultats de la certification (voie de la formation et de la VAE)

Année	Nombre de candidats présentés au TP	% de femmes	Nombre de personne en situation de handicap	Taux de réussite	Nombre de candidats ayant obtenu au moins 1 CCP
2020	2213	17,3	104	80,7	84
2021	2980	19,1	113	83,1	88
2022	2680	16,3	119	89,5	89
2023	2287	17,7	122	89,7	86

Taux de placement des demandeurs d'emploi Stagiaires titulaires du titre professionnel

Année	Nombre de répondants	Accès à l'emploi dans les 6 mois suivant la sortie de formation			En emploi dans la semaine de référence	
		Taux d'accès à l'emploi	Taux d'utilisation dans l'emploi, des connaissances techniques acquises en formation	Taux de correspondance formation / emploi	Taux d'emploi occupé à 6 mois	Taux d'emploi pérenne à 6 mois
2020	599	65,4%	78,6%	66,6%	52,4%	38%
2021	818	81,4%	81,3%	67,2%	69%	40,6%
2022	795	77,4%	82,1%	67,9%	64,5%	43,3%

Dispositif de certification en 2023

164 centres (dont 12 dans les Drom-tom) - 16 régions (avec les Drom-tom)

Le secteur

L'emploi appartient à la FAP J1Z40 « Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention », à la PCS 653a « Magasiniers qualifiés » et au Code ROME N1103 « Magasinage et préparation de commandes ».

Ce sont des magasiniers, magasiniers- préparateurs de commandes, magasiniers-vendeurs, magasiniers en pièces détachées, de rechange.

Secteur d'activité - Source : INSEE Base tous salariés 2017 à 2019 / Traitement Dataviz Afpa / PCS 653a - Magasinier qualifié

Tous les secteurs d'activités sont concernés. Les plus importants sont :

- Le commerce (47 %)
 - *Le commerce de gros (63%)*
 - *Le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (19%)*
 - *Le commerce de détail (18%)*
- L'industrie (22%)
- Le transport entreposage (16 %)

Environ 64% des « Magasiniers qualifiés » travaillent dans des établissements de 10 à 249 salariés.

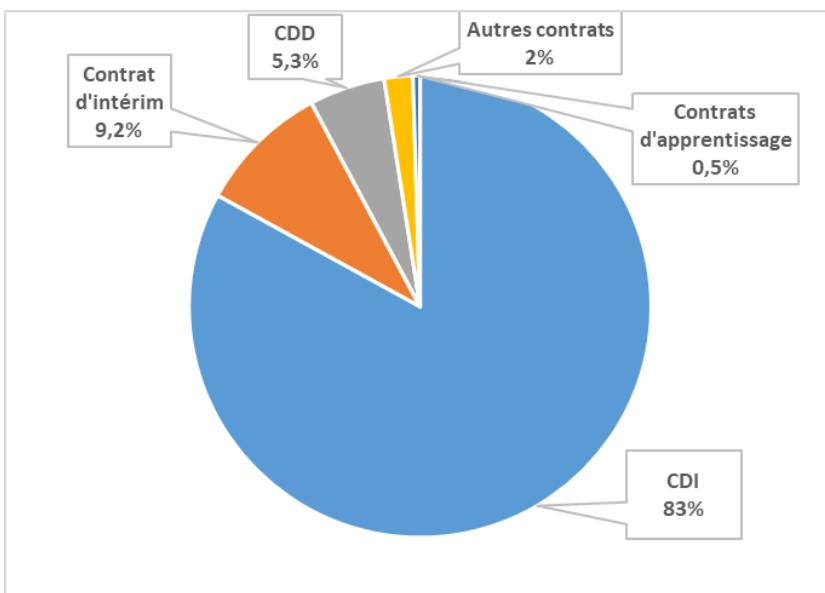
Les évolutions du secteur

Évolution de l'emploi d'après PCS – 653 a

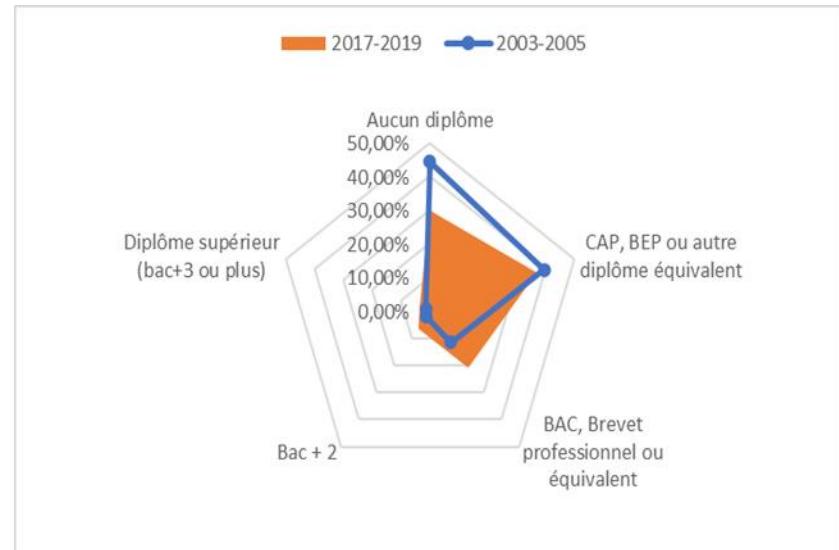
Source : INSEE Base tous salariés 2014 – 2016 et 2017 - 2019 / Traitement Dataviz Afpa / PCS - 653a - Magasinier qualifié

	Effectif	Hommes		Femmes		24 ans et moins		25 à 49 ans		50 ans et plus	
2014 - 2016	166254	139155	83,7%	27099	16,3%	11670	7%	107857	65%	46727	28%
2017 - 2019	177959	145215	81,6%	32744	18,4%	16126	9%	110251	62%	51582	29%
Évolution		7%									

Type de contrat 2017 - 2019 d'après PCS - 653a



Évolution du diplôme d'après FAP J1Z40



Les évolutions du secteur

L'emploi de l'agent magasinier du TP actif

Il comporte deux activités types. L'une caractérisée par le mouvement des marchandises entrantes avec la réception, le rangement et l'inventaire et l'autre par le mouvement des marchandises sortantes avec la préparation, l'expédition et l'accueil client.

Tendances d'évolution relevées depuis la dernière révision du titre

- Des organisations logistiques mises en place en conséquence de la multiplication des canaux de distribution (retrait sur place, en point relais, à domicile) et des canaux de vente (en magasin, en e-commerce).
- Une évolution informatique entamée dans les entreprises, grâce à la démocratisation de la digitalisation.
- Une préoccupation toujours plus prégnante des entreprises aux enjeux de la RSE.

Préconisation issue de la révision précédente du titre

- Examiner la teneur de la gestion de stock effectuée par l'agent magasinier. Le passage de commandes pour réapprovisionner le stock induirait un TP de niveau 4.

L'analyse du travail

L'analyse du travail a donc été menée pour identifier les évolutions des tâches de l'agent magasiner avec un focus sur :

- Le passage des commandes pour un réapprovisionnement du stock
- Le traitement des données informatiques et l'utilisation des outils
- La prise en compte des situations de handicap
- La prise en compte des enjeux écologiques de l'entreprise

D'autre part,

L'élaboration du REAC est assujetti aux conditions relatives à l'enregistrement des certifications :

- Décret du 2 avril 2021 / Pour intégrer la prise en compte des situations de handicap
- Article L. 6113-1 / Pour constituer au moins deux blocs de compétences

Conclusions de l'analyse du travail

Métier type

L'agent magasinier réceptionne des marchandises qu'il contrôle et range. Il effectue des inventaires. Il prépare les produits pour les mettre à disposition des autres employés de l'entreprise, des transporteurs ou des clients qu'il accueille.

Tout au long de son activité, il fiabilise les stocks avec la saisie et l'enregistrement des données nécessaires correspondant aux opérations.

- **Maintenir deux activités types / Article L.6113-1 du code du travail**
- **Garder le titre professionnel au niveau 3 /** Le suivi des stocks consiste à contrôler, à inventorier le stock et en effectuer le suivi administratif. Cette gestion telle qu'elle est réalisée par l'AM ne comprend pas le réapprovisionnement.
- **Intégrer les compétences en lien avec le traitement informatique** à chaque compétence relevant du traitement du flux physique correspondant.
- **Intégrer la prise en compte de la RSE**
- **Intégrer la prise en compte des situations de handicap**

Évolution du référentiel emploi, activités et compétences - REAC

Mesures handicap

Compétence « Accueillir le client, identifier son besoin et établir des documents commerciaux »

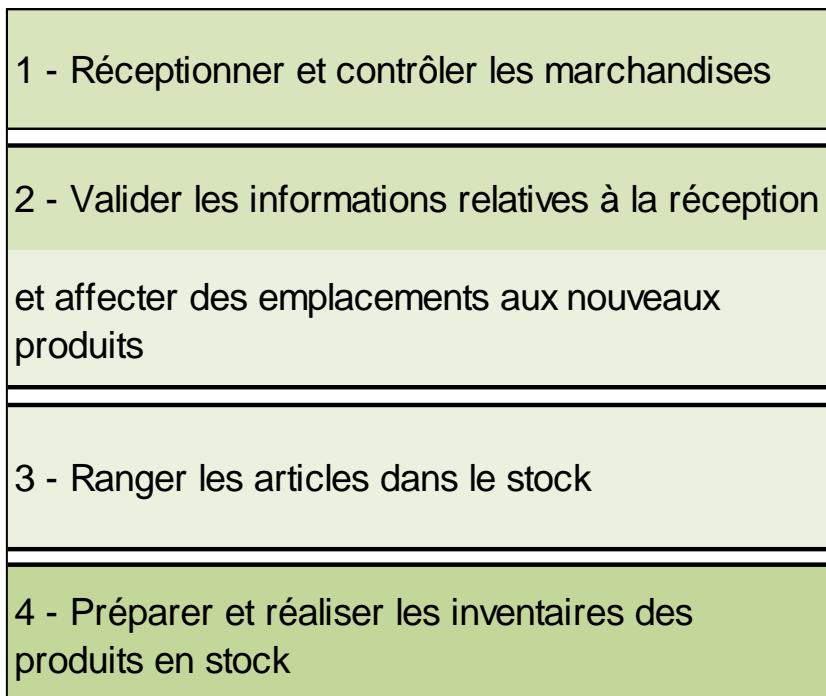
Des savoirs, savoir-faire en lien avec l'adoption d'une posture adaptée envers des clients en situation de handicap ont été intégrés :

- Appliquer les mesures relatives à l'accessibilité des personnes en situation de handicap
- Adopter une posture professionnelle adaptée qui tient compte des situations de handicap éventuelles du client
- Connaissance de la définition et classification des handicaps (Organisation Mondiale de la Santé OMS, et Classification Internationale du Fonctionnement du handicap et de la santé, CIF)
- Connaissance des thèmes abordés dans la convention internationale relative aux droits des personnes handicapées (CIDPH)
- Connaissance de la réglementation en vigueur sur l'accessibilité
- Connaissance des mesures relative à l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

Évolution du référentiel emploi, activités et compétences - REAC

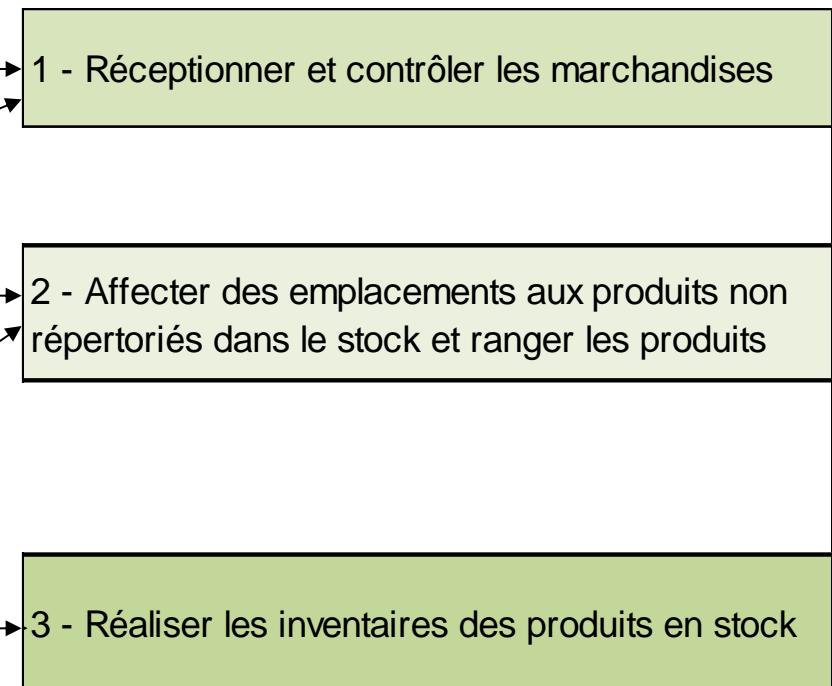
Titre professionnel actif

Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks



Titre professionnel en révision

Réceptionner les marchandises, les mettre en stock et inventorier les stocks



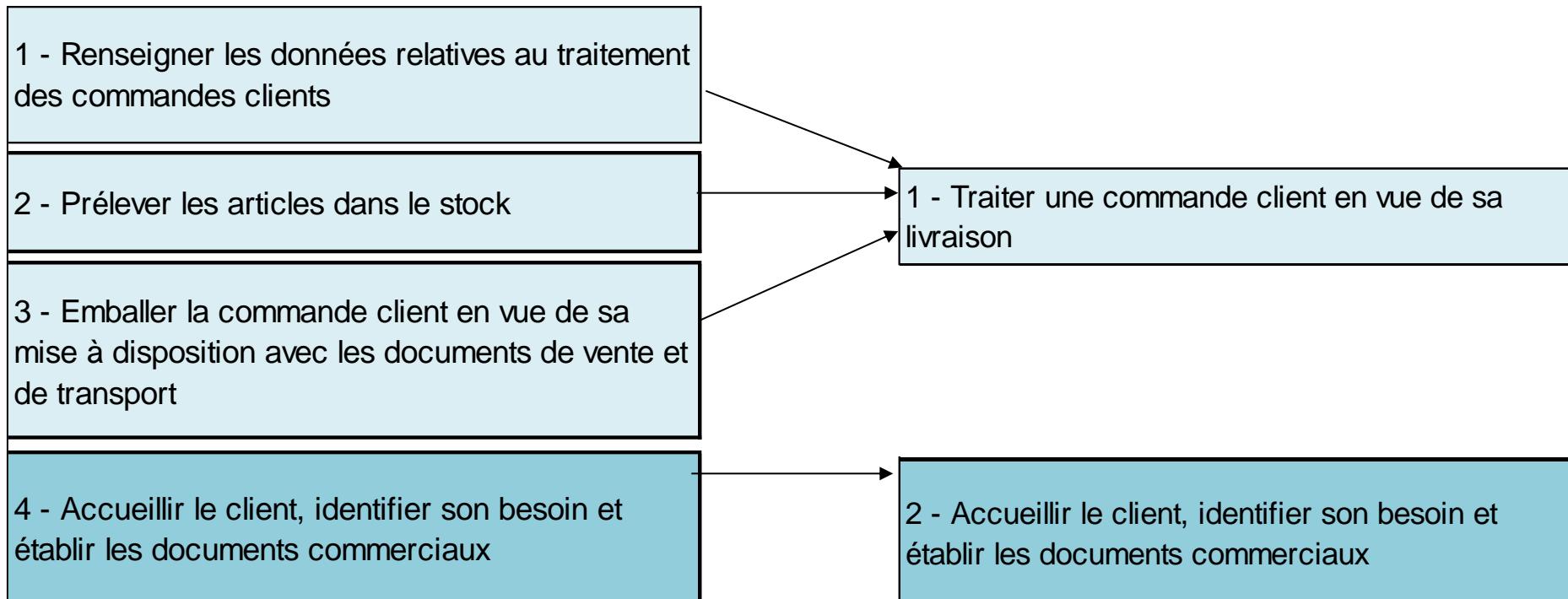
Évolution du référentiel emploi, activités et compétences - REAC

Titre professionnel actif

Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients

Titre professionnel en révision

Traiter les commandes de produits et les demandes des clients



Évolution du référentiel emploi, activités et compétences - REAC

Titre professionnel actif

- **Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks**
 1. Réceptionner et contrôler les marchandises
 2. Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits
 3. Ranger les articles dans le stock
 4. Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock
- **Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients**
 1. Renseigner les données relatives au traitement des commandes clients
 2. Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux
 3. Prélever les articles dans le stock
 4. Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport

Nouveau titre

- **Réceptionner les marchandises, les mettre en stock et inventorier les stocks**
 1. Réceptionner et contrôler les marchandises
 2. Affecter des emplacements aux produits non répertoriés dans le stock et ranger les produits
 3. Réaliser les inventaires des produits en stock
- **Traiter les commandes de produits et les demandes des clients**
 1. Traiter une commande client en vue de sa livraison
 2. Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux

Les correspondances du titre professionnel AM

Correspondance – ancien millésime

TP actif Agent magasinier	Nouveau TP Agent magasinier
Effectuer la réception de marchandises, la mise en stock et le suivi des stocks	Réceptionner les marchandises, les mettre en stock et inventorier le stock
Traiter les commandes de produits et les mettre à disposition des clients	Traiter les commandes de produits et les demandes des clients

Correspondance – autres certifications

- Avec le bloc de compétences BC01 « Prise en charge des flux entrants et sortants » du **CAP Opérateur logistique** du ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse.

Les titulaires du titre professionnel Agent magasinier sont réputés avoir acquis le bloc 1 du CAP Opérateur logistique du ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse.

Les titulaires du CAP Opérateur logistique du ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse sont réputés avoir acquis le titre professionnel Agent magasinier.

Sommaire

- Le titre professionnel
- Le secteur
- Les évolutions du secteur et leur impact sur le Référentiel Emploi Activités et Compétences (REAC)
- Échanges

- Le Référentiel d'Évaluation (RE)
- Le plateau technique du RE
- Échanges

Le référentiel d'évaluation

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation
Réceptionner les marchandises, les mettre en stock et inventorier les stocks	
1. Réceptionner et contrôler les marchandises	<p>Les procédures internes sont respectées</p> <p>Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués</p> <p>Le document de transport est correctement renseigné avec, le cas échéant, des réserves rédigées de façon explicite</p> <p>Les produits livrés sont correctement contrôlés avec, le cas échéant, les anomalies identifiées</p> <p>Les données enregistrées dans le système d'information correspondent à la réception réalisée</p> <p>Les documents nécessaires sont transmis aux personnes concernées</p> <p>Les consignes en lien avec le tri et la récupération des déchets sont respectées</p>
2. Affecter des emplacements aux produits non répertoriés dans le stock et ranger les produits	<p>Les procédures internes et les consignes sont respectées</p> <p>Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués</p> <p>Les produits sont rangés en tenant compte de l'agencement de la zone de stockage</p> <p>Les produits sont correctement rangés à leur emplacement</p> <p>Les emplacements affectés tiennent compte des caractéristiques des produits et de l'implantation du magasin</p> <p>Le positionnement des produits dans les emplacements affectés respecte les règles de stockage</p> <p>Les données enregistrées dans le système d'information correspondent au rangement effectué</p>
3. Réaliser les inventaires des produits en stock	<p>Les procédures internes et consignes de travail sont respectées</p> <p>La conformité des produits inventoriés est vérifiée</p> <p>Le comptage des produits est juste</p> <p>Les stocks physiques et les données du système d'information sont en cohérence</p> <p>Les résultats des contrôles sont communiqués au responsable</p>

Le référentiel d'évaluation

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation
Traiter les commandes de produits et les demandes des clients	<p>Les principes de prévention des risques physiques liés à l'activité professionnelle sont appliqués</p> <p>Les procédures internes sont respectées</p> <p>Les priorités des commandes sont correctement déterminées</p> <p>Le bon de préparation établi correspond à la commande complétée des informations nécessaires</p> <p>Les produits sont prélevés en tenant compte de l'agencement de la zone de stockage</p> <p>Les produits prélevés sont conformes</p> <p>Les données enregistrées dans le système d'information correspondent à la commande préparée</p> <p>L'unité de manutention est appropriée aux caractéristiques des produits et au mode de transport</p> <p>Les documents de transport et de vente sont conformes</p>
2. Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux	<p>Les procédures internes sont respectées</p> <p>Le client est accueilli avec une posture professionnelle adaptée</p> <p>Le besoin du client est identifié</p> <p>Les renseignements transmis aux clients répondent à sa demande</p> <p>La commande ou le retour client est enregistré et traité correctement</p> <p>Les documents commerciaux correspondant à la demande du client sont édités</p>

Le référentiel d'évaluation

Modalités	Compétences évaluées	Durée
Mise en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none">• Réceptionner et contrôler les marchandises• Affecter des emplacements aux produits non répertoriés dans le stock et ranger les produits• Réaliser les inventaires des produits en stock• Traiter une commande client en vue de sa livraison• Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux	2 h
Entretien technique	<ul style="list-style-type: none">• Réceptionner et contrôler les marchandises• Affecter des emplacements aux produits non répertoriés dans le stock et ranger les produits• Réaliser les inventaires des produits en stock• Traiter une commande client en vue de sa livraison• Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux	15 min
Entretien final		15 min

Le référentiel d'évaluation

Un jury de 2 membres peut observer et évaluer 2 candidats simultanément.

Mise en situation professionnelle (2 h)

Le candidat reçoit du jury les consignes de travail et les documents relatifs aux opérations à réaliser.

Le jury assure le rôle de client, de responsable hiérarchique et de livreur selon un scénario écrit. Il a en sa possession les documents lui permettant de contrôler le travail du candidat.

Le candidat traite une réception et range les produits en magasin.

Il traite une commande client en vue de son expédition.

Il effectue un inventaire.

Il accueille, renseigne un client et traite sa demande.

Il renseigne les documents, consulte, saisit les données informatiques correspondant aux opérations réalisées.

Entretien technique (15 min) / Il se déroule après la mise en situation professionnelle.

Le jury complète l'évaluation réalisée lors de la mise en situation professionnelle en interrogeant le candidat sur sa prestation.

Entretien final (15 min)

Le plateau technique du RE

Un magasin de 60 m² minimum, adapté au déplacement de chariot de préparation manuel, comprenant :

- une zone de prélèvements d'articles ;
- une zone de réception et d'expédition ;
- un espace dédié au tri et à la collecte des déchets.

Le magasin comporte la signalisation appropriée.

Allées :

La zone de prélèvement comprend au moins quatre allées de circulation. Au moins une des allées est bordée des deux côtés de rayonnage, les trois autres allées comportent au moins un rayonnage sur un de leur côté.

Rayonnage :

Les rayonnages dit légers ont au moins 10 mètres de longueur totale et une hauteur comprise entre 1,60 et 2 mètres. Ils peuvent être équipés de dynamiques mais ce n'est pas une obligation.

Adressage :

Tous les emplacements de stockage sont adressés.

Le plateau technique du RE

Articles :

Un minimum de 500 références est requis. Parmi celles-ci, 400 comptent au moins 4 unités :
dont 30 portent un pictogramme de manutention ;
dont 30 portent une date limite de consommation (DLC) ou date de durabilité minimale (DDM).

Zone de réception et d'expédition

Cette zone comporte :

- un comptoir ;
- une table dédiée à la réception des colis de marchandises ;
- une table d'emballage.

La configuration de la zone permet d'accueillir les livreurs et les clients représentés.

2 ordinateurs reliés au logiciel de gestion commerciale et à une imprimante sont positionnés dans la zone.

Espace dédié au tri et à la collecte des déchets

Cet espace est équipé d'un bac pour la collecte des films plastiques, d'un bac pour la collecte des cartons et d'un bac pour la collecte des déchets industriels banals.

Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Merci pour votre attention